

Site de Florigny ALAC



ALAC – Site de FLORIGNY

Directeur : ALLORY ROUSSEAU Jordan

Sommaire

I) LE CONTEXTE DU CENTRE	3
A) L'ALAC	4
B) PROJET EDUCATIF DE L'ALAC	5
C) DECLARATION DDCCS.....	5
D) LE PUBLIC DU SEJOUR, BESOINS, CAPACITES, HANDICAP.....	5
E) L'EQUIPE.....	7
a) <i>Le Directeur</i>	7
b) <i>Le surveillant de baignade</i>	7
c) <i>L'assistant sanitaire</i>	7
d) <i>Les animateurs</i>	8
II) LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES.....	8
III) LE PROJET DE FONCTIONNEMENT	9
A) LA VIE QUOTIDIENNE	9
B) LE RYTHME DE L'ENFANT	10
C) LE REPAS UN MOMENT DE PARTAGE.....	10
D) PREVENTION ET SANTE	10
E) TABAC, ALCOOL ET DROGUE	11
F) CONSIGNE ANTI-INTRUSION, TERRORISME.....	11
I) LE TELEPHONE PORTABLE & LES RESEAUX SOCIAUX	11
K) LE CADRE RELATIONNEL	12
L) LES RELATIONS AVEC LA FAMILLE	12
M) LES ACTIVITES	13
N) LE TOURISME VERT	13
O) LE SUIVI ET BILAN.	13
IV – LE PROJET MANAGERIAL	14
A) CARTE D'IDENTITE DE L'EQUIPE	14
B) LE ROLE DE CHACUN	14
C) GESTION DU TEMPS DE TRAVAIL.....	15
D) LES OBJECTIFS DE L'EQUIPE	15
E) LES OBJECTIFS PERSONNELS.....	16

Le projet de l'ALAC

L'Association de Loisirs et d'Animation de Carquefou, régie selon la loi de 1901, est une association présente sur Carquefou (commune de l'agglomération nantaise) depuis 1971.

Le projet éducatif de l'ALAC se caractérise par une double volonté :

APPORTER UN COMPLEMENT EDUCATIF

Nous reconnaissons l'espace familial comme le premier lieu éducatif que connaissent les enfants. L'ALAC se doit d'être complémentaire des actions familiales et scolaires et en cohérence avec elles

APPORTER UNE REPONSE SOCIALE

L'ALAC s'efforce de proposer des temps d'animation et d'accueils de qualité à destination des enfants et jeunes carquefoliens, accessibles au plus grand nombre et répondant aux besoins et attentes des familles.



L'ALAC se reconnaît D'EDUCATION POPULAIRE :

L'éducation populaire a pour objet l'émancipation de la personne et privilégie l'action collective. Elle vise à permettre à chaque enfant et à chaque adolescent, à chaque femme et à chaque homme de mettre en œuvre pleinement ses capacités intellectuelles, corporelles et sensibles dans toutes les situations de la vie sociale, économique, culturelle et politique et de participer à la construction d'une société plus juste et plus démocratique.



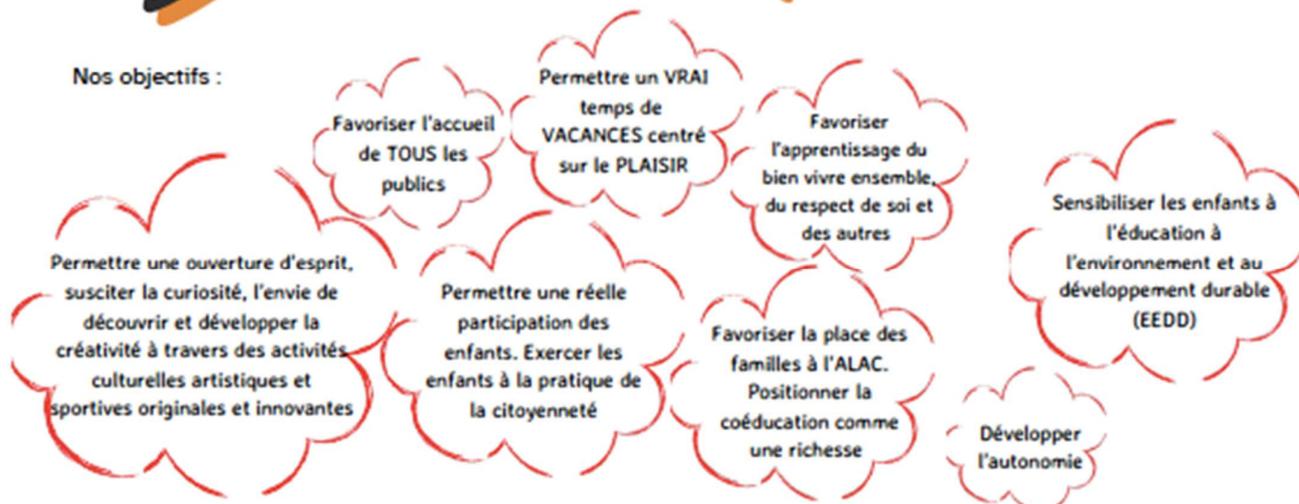
Nos orientations pour nos accueils et séjours de l'ALAC :

Favoriser le vivre-ensemble / développer l'esprit d'ouverture, de respect, de tolérance.

Ouvrir les horizons, développer la créativité, l'expression et l'esprit de curiosité

Encourager l'entraide et la coopération

Nos objectifs :



a) L'ALAC

Nos accueils de loisirs offrent des espaces de vie collective basés sur la **détente** et le **jeu**, où la pédagogie de l'**expérimentation** permet aux enfants de développer leur goût de la **découverte**, d'affûter leur **esprit critique** et de déployer leur **imaginaire créatif**.

De fait, nos accueils de loisirs proposent à chaque enfant et chaque jeune de vivre **un temps de vacances**, synonyme de **découverte**, d'**expérimentation**, de **détente** et de **jeu**, où ils pourront aiguïser leur **imaginaire**, développer leur **curiosité** et tisser de nouveaux **liens** sur les espaces de vie **collective**.

Important de poser un univers synonyme de vacances pendant les vacances scolaires.

Nous veillons à ce que nos sites soient **accueillants** pour les familles et constituent des espaces que les enfants et les jeunes s'approprient comme des lieux de jeu.

Une journée adaptée au rythme des enfants :

- des temps de parole, en groupes, pour s'exprimer et être acteur de ses temps de vacances.
- des projets d'activités variés visitant différents domaines selon les projets des enfants et les compétences des équipes (activités artistiques et culturelles, scientifiques, éducation à l'environnement, activités physiques et sportives, etc.)
- des temps de repas pour une découverte et une sensibilisation au « bien manger » et à un mode de consommation raisonné et responsable.
- mais aussi des sorties, des veillées et des nuitées en camping...

L'ALAC souhaite favoriser **l'accueil des enfants et des jeunes en situation de handicap ou présentant des différences**. Cette possibilité passe nécessairement par un temps de rencontre des familles en amont, permettant de définir et mettre en œuvre les modalités d'accueil nécessaires.

La vie en collectivité se découvre aussi en vacances.

Au sein des accueils de loisirs, l'équilibre est subtil entre les besoins individuels et la nécessité de suivre les règles du groupe.

L'équipe adopte une posture bienveillante et une écoute active pour accompagner chaque enfant au sein du collectif. Les aménagements proposeront des espaces de jeux sécurisants avec un cadre et des règles qui seront réfléchies en équipe et avec les enfants.

L'équipe d'animation est force de propositions pour des activités diverses et variées. Cela étant, la participation à un atelier n'est pas imposée.

Nous considérons que tout est activité, l'enfant se construit par l'intermédiaire du jeu, de l'échange avec les autres et de son implication dans la vie quotidienne de l'accueil (repas, trajet, rangement...).

Chaque enfant a le droit de regarder, toucher, laisser vaquer son imagination sans résultat final attendu. Ce qui est important, c'est ce que vit l'enfant et non ce qu'il produit. Un enfant qui joue, lit, dessine, ou rêve, est un enfant qui « fait plein de choses ».

Nous mettons un point d'honneur sur la mise en place du jeu libre. C'est un temps pensé par l'équipe d'animation, durant lequel l'enfant choisit lui-même à quoi il joue, avec qui et comment, selon ses champs d'intérêts.

Le Parc de Florigny est classé refuge LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux), c'est un lieu ressources où des actions de préservation de la nature sont mises en place tout au long de l'année.

b) Projet éducatif de l'ALAC

Les équipes d'animation conçoivent l'accueil de l'enfant comme un lieu...



Pour permettre cela, plusieurs orientations pédagogiques sont appliquées :



c) Déclaration DDCS

Le centre est déclaré sous le numéro suivant : en attente !

d) Le public du séjour, besoins, capacités, handicap

Lors du mois d'Août, il y aura entre 30 et 90 enfants qui seront répartis dans sur les différents niveaux du site

Nous accueillerons des enfants de 7 à 10 ans avec des besoins particuliers pour leur tranche d'âge.

En ce qui concerne son développement intellectuel : l'imagination de l'enfant est débordante. Il prend plaisir à inventer, à se raconter des histoires... et même à mentir. Il consacre une grande partie de son énergie aux apprentissages scolaires. Durant cette période, le cerveau est en constante construction : l'enfant ne pourra pas tout apprendre et comprendre en même temps, mais cela viendra progressivement avec du temps, de la manipulation et des explications.

Vers 7/8 ans, il va intégrer la notion de conservation : il va ainsi comprendre que deux quantités égales demeurent égales malgré une transformation apparente du moment que rien n'a été enlevé ou ajouté aux deux quantités en question (exemple : il va admettre qu'il y a autant d'eau dans un bac plat rectangulaire que dans une colonne, car rien n'a été enlevé ou ajouté).

C'est le stade des opérations concrètes (puis formelles, d'environ 11 à 19 ans) où il apprend à manier les idées : il commence à utiliser une pensée logique seulement en situation concrète.

Dans ce stade du développement cognitif, les enfants ne sont pas encore capables d'utiliser la pensée abstraite : appliquer leurs connaissances sur un thème qu'ils ne connaissent pas leur est encore compliqué. Pour pouvoir raisonner correctement et efficacement, ils ont besoin de manipuler. Ils posent beaucoup de questions : ils veulent comprendre les choses.

C'est également la période où l'enfant veut être autonome : il va apprendre, petit à petit, à se débrouiller seul.

En ce qui concerne son développement moteur : l'enfant est beaucoup plus habile et coordonné dans ses mouvements, et il va continuer à progresser et à se perfectionner. La force s'accroît considérablement durant cette période et les enfants (surtout les garçons) aiment se confronter aux autres, se mesurer à des « rivaux » (avec un goût prononcé pour les jeux violents). La rapidité, la précision et l'endurance vont également se développer d'une manière très marquée et se manifester dans les jeux de compétition. Concernant le dessin, les représentations sont plus réalistes et l'enfant apprend petit à petit à respecter les perspectives et les proportions. C'est une période où les enfants grandissent plus vite et où apparaissent les premiers signes de la pré-puberté.

En ce qui concerne son développement affectif : les enfants ont énormément besoin de leurs parents durant cette période. Ils ont besoin de communiquer et échanger avec eux, et ils s'identifient à eux. À partir de 6/7 ans, l'enfant est en demande d'autonomie : il veut faire seul. Il est important de lui laisser, petit à petit, son autonomie. Il est également primordial que les enfants puissent, durant cette période, s'ouvrir sur le monde qui les entoure et aller à la rencontre d'autres personnes (hors du cercle familial). L'enfant doit découvrir le monde et devenir autonome grâce à l'accompagnement de l'adulte.

Quels jeux et activités proposer aux enfants de 6 à 12 ans ?

Les grands jeux (jeux de piste, chasses aux trésors, cluedo, etc.), jeux de compétition (olympiades, rallyes, défis, etc.) et jeux de réflexion / logique (énigmes, charades, etc.).

Les jeux coopératifs encouragent le travail en équipe, la pensée créative, la résolution de problèmes et permettent aux joueurs de réaliser que tout le monde peut gagner.

Les activités sportives (jeux de ballon) et les jeux de baignade.

Les activités de plein air (balades à la journée, camping, etc.) et de découverte d'un milieu (montagne, forêt, etc.).

Les « ateliers cuisine » et autres activités dont l'objectif consiste à les responsabiliser dans les tâches de la vie quotidienne (top chef, un dîner presque parfait, etc.).

Les activités manuelles et de bricolage (dessin, couture, bricolages avec objets de récup', customisation de vêtements, etc.).

Les jeux de société qu'ils soient coopératifs, stratégiques, d'ambiance ou consacrés à la résolution d'une enquête. Grâce à eux, les enfants intègrent les notions de « vivre en groupe » : attendre son tour, écouter les autres, respecter des consignes précises, accepter de perdre, poursuivre le jeu jusqu'au bout, etc. On y trouve notamment les jeux de cartes (bataille, 7 familles, 1000 Bornes, loups-garous, etc.), les jeux de plateau (échecs, dames, loto, petits chevaux, etc.), les jeux de stratégie (bataille navale, risk, etc.) et les jeux d'adresse (mikado, Kapla, etc.).

Les jeux de rôles et jeux d'expression, jeux scéniques et matchs d'improvisation (activité valorisante pour certains, véritable exutoire pour d'autres qui ont des difficultés à s'exprimer).

La lecture (BD, romans, mangas) et la musique.

e) L'équipe

a) Le Directeur

Directeur : ALLORY ROUSSEAU Jordan

En tant que directeur mes fonctions sont :

- Accueillir les familles (parents et enfants),
- Garantir de la sécurité morale, physique et affective des enfants,
- Participer à la gestion et à l'encadrement d'une équipe d'animateurs,
- Participer à la gestion du séjour (financier, administratif, pédagogique),
- Rendre compte de mes actions aux chargés de l'association (personnel permanent et membres du bureau),
- Me positionner comme responsable hiérarchique des animateurs,
- Participer à l'explication du contenu du Projet Éducatif et des directives de l'association dans l'écriture, la réalisation et l'évaluation de mon projet pédagogique.
- Assurer la communication (parents, prestataires, etc.)

b) Le surveillant de baignade

Surveillant de baignade : il n'y a pas de surveillant de baignade pour le moment.

Il a pour mission d'assurer la sécurité physique et morale des enfants lors des temps de baignades. En effet, il doit appréhender au mieux les règles pour les activités aquatiques et préparer le public à la baignade.

c) L'assistant sanitaire

L'assistante sanitaire : (en cours de recrutement)

Son rôle est d'assurer la protection physique mais aussi morale du public et de l'équipe. L'assistante sanitaire doit également pouvoir faire de la prévention en s'adaptant au public rencontré.

Elle doit :

- Tenir à jour le registre des soins dispensés,
- Organiser l'infirmierie,
- Tenir à jour les troussees de premiers secours,
- Porter secours et mettre en œuvre les premiers gestes en cas d'incident.

L'assistant sanitaire est un acteur majeur de la prévention des risques, il est à l'écoute des enfants et s'assure de la santé de tous les participants.

d) Les animateurs

Le séjour étant avec un public relativement restreint, l'assistant sanitaire ainsi que le surveillant de baignade assure également la mission d'animateur.

L'animateur a pour rôle de :

- Connaître et d'appliquer la réglementation relative aux Accueils Collectifs de Mineurs,
- Participer à la mise en oeuvre du projet pédagogique en cohérence avec le projet Éducatif
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités,
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets,
- Construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe et les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective
- Veiller à prévenir toute forme de discrimination

II) Les objectifs pédagogiques

	Intention éducative	Objectif Pédagogique opérationnel	Outil / Moyen	Critères D'évaluation
Les repères pour grandir	Travail sur l'autonomie	Temps libre, Préparation de repas Réveil échelonné	Accompagnement des animateurs pour aller vers l'autonomie	L'équipe éducative, parents,
Le vivre ensemble	Avoir une cohésion de groupe et de la solidarité	Activité de groupe	Activité	Le directeur avec les animateurs
Les découvertes	Découvrir le territoire (Histoire, géographie, culture..)	Visite de musées, cinéma, rallyes photos	Animateurs formés sur la région.	Les enfants et leurs retours.
Les responsabilités	Rendre l'enfant responsable	Les enfants vont pourrons être acteur des sorties,	Activité	Les parents et l'équipe éducative.

		de leur repas (midi) et pourrons aussi être force de proposition	Vie quotidienne (veillée, pique nique..)	
--	--	---	--	--

III) Le projet de fonctionnement

Elles ont pour vocation de sécuriser le parcours des mineurs dès qu'ils sont pris en charge par une équipe et ont pour effet de cadrer, guider et maintenir dans un rôle précis les actions de l'équipe qui n'a pas vocation à se substituer aux parents ni à l'école.

a) La vie quotidienne

Arrivées échelonnées entre 8h et 9h30

Petit déjeuner pour ceux qui le souhaitent

Jeux libres

Début des animations

Déjeuner :

soit au restaurant scolaire sur le site de Louis Armand (Les enfants de Georges Brassens s'y rendent en car, les enfants de la Maison de la Petite Enfance et Florigny y vont à pied).

soit repas « autonome » sur site.

Temps calme :

Ateliers relaxation – lecture ou dessin – jeux libres – Temps calme

Animations

Goûter

Jeux libres

Départs échelonnés entre 17h et 18h30.

Chaque semaine un prolongement du mercredi sera proposé sous forme de veillées, avec adaptation aux tranches d'âges concernées.

A Florigny, des sorties peuvent être proposées sur les veillées.

b) Le rythme de l'enfant

Les horaires pourront être modifiées si nous constatons une fatigue chez les enfants. La journée est organisée de façon à respecter les rythmes de vie des enfants en vacances.

Le coucher fait suite à :

→ La veillée se terminera vers 21h30.

c) Le repas un moment de partage

Les repas sont des moments conviviaux et de partage. Nous les sensibiliserons sur l'équilibre alimentaire. Ils devront apprendre à partager et à se servir la ration dont ils auront besoins. Si un enfant refuse de goûter un aliment, nous l'encouragerons à le faire mais nous ne le forcerons en aucun cas.

Avant chaque passage à table, nous nous assurerons que chaque enfant s'est lavé les mains.

L'équipe d'animation prendra le repas avec les jeunes et nous nous assureront de la bonne alimentation de chacun.

Les menus seront affichés ou donnés à l'oral au début de la journée. Nous tiendrons compte des différentes allergies alimentaires s'il y en avait ainsi que des régimes spéciaux comme les personnes végétarienne, etc...

Le petit-déjeuner : il sera servi dès 8h. Étant échelonné, les enfants pourront avoir accès au buffet jusqu'à 9h00

Le déjeuner : il sera servi sur le site de Louis Armand

Le repas est fait par les enfants avec un animateur pour les enfants en cas de repas autonome ou pique nique.

Le déjeuner sera suivi d'un temps libre.

Goûter : il sera servi par les animateurs.

En cas de veillée : Le dîner : il sera servi par une équipe d'enfant ou bien par un prestataire.

d) Prévention et santé

Tout traitement en cours ne peut être administré sans ordonnance. Tous les médicaments et les ordonnances sont collectés et mis sous la responsabilité de l'assistant sanitaire dès l'arrivée des enfants.

Merci donc de donner toutes les informations nécessaires au bon déroulement des journées au centre, ceci en prenant soin de remplir précisément la fiche sanitaire de leur enfant.

En cas de suspicion ou cas avéré COVID-19 (enfant ou encadrant), la personne sera mise en isolement avec port du masque dès le constat du moindre symptôme. Une prise de température sera assurée par l'assistant sanitaire et/ou le directeur. Un contact immédiat sera pris avec le médecin. En cas de symptômes et avis médical confirmé, les parents sont informés.

Le cas échéant et si besoin, la prévention à la sexualité est assurée par le référent santé sur demande du directeur.

e) Tabac, alcool et drogue

Les animateurs peuvent fumer durant leurs pauses mais doivent avertir le directeur et leurs collègues de leur absence, l'endroit prévu à cet effet, hors de la vue des enfants, car il est interdit de fumer dans des lieux affectés à un usage collectif.

Toute forme d'alcool sera interdite sur le temps du travail pour les animateurs, cela peut entraîner une rupture de contrat.

Il est interdit de posséder, de consommer, d'inciter à consommer toutes drogues illicites, au risque d'encourir jusqu'à un an d'emprisonnement et de 3 750 € d'amende.

La drogue est donc interdite en ACM.

f) Consigne anti-intrusion, terrorisme.

Les animateurs doivent

Compter les enfants à chaque repas et autres temps de vie.

Sensibilisation des enfants.

Assurer une sensibilisation générale aux risques liés à la rencontre de personnes étrangères au centre, tant en activité sur le centre qu'à l'extérieur de celui-ci,

l) Le téléphone portable & les réseaux sociaux

Le téléphone est un formidable outil pour les visites, les contacts, les photos... néanmoins, il ne doit pas devenir une plaie. C'est pourquoi je n'autorise pas le téléphone portable sur le temps du centre de loisirs. Ayons bien en tête que cela n'est pas une punition mais une protection.

Plus de 51% de la population mondiale se connecte chaque jour sur les réseaux sociaux. Les jeunes en sont les utilisateurs privilégiés. Les réseaux sociaux représentent de nombreuses opportunités pour les adolescents. Discuter et partager des moments de vie avec ses amis ou encore suivre le quotidien des personnalités que l'on apprécie. Ces derniers permettent une interactivité inédite et surtout instantanée. Tout va plus vite. Seulement, les réseaux sociaux renferment des risques qui sont encore trop souvent ignorés. Le moment où l'on se rend compte de ces risques, il est généralement bien trop tard.

De nombreuses études ont mis en avant des troubles accentués par l'effet des réseaux sociaux. L'anxiété, la frustration ou encore l'agressivité sont des comportements qui se retrouvent chez des personnes utilisant les réseaux sociaux de façon intense. Nos conseils pour les jeunes étant basés sur la prévention, nous surveillerons le temps sur les réseaux sociaux et nous aurons à

cœur d'avoir une pédagogie active pour veiller aux dérives des réseaux sociaux. De plus, il faut également avoir conscience que ce qui se trouve sur les réseaux sociaux ne reflète pas la réalité. Qu'ils n'ont pas accès à toutes les informations d'un contenu qui est posté sur internet. La popularité des influenceurs (et des formations pour devenir influenceurs) illustre cette volonté pour les jeunes d'accéder à ce métier tant il peut faire rêver. Cependant, peu de personnes expliquent ce qu'il implique réellement au quotidien. En effet, les 2 photos par jour de voyage ne veulent pas réellement dire que l'influenceur est constamment en voyage. Par exemple, il peut prendre des dizaines de photos durant un week-end, qui aura eu lieu il y a de cela 1 mois. La raison est simple, cela leur permet d'avoir du contenu d'avance pour continuer de poster régulièrement et garder sa communauté engagée.

K) Le cadre relationnel

Les animateurs doivent s'engager à avoir un discours respectueux des jeunes et la réciproque doit également se faire. Les sanctions seront des sanctions positives qui viseront à faire réfléchir le jeune sur la faute qu'il a commise. Exemple en cas d'insulte à autre jeune, il devra aller s'excuser auprès de ce jeune et sera chargé de faire attention dans le séjour à ce camarade comme une sorte d'ange gardien.

L'équipe s'engage à avoir une pensée positive et tout faire pour valoriser les jeunes et le groupe. Il est important de dire quand les choses vont dans le bon sens.

L'argent de poche

Lors des sorties il n'y a pas besoin d'argent de poche

Le linge

Pas de linge nécessaire sauf lors de sortie piscine ou mer.

Les adultes

Tout adulte doit avoir un vocabulaire correct lorsque qu'il s'adresse aux enfants.

Les membres de l'équipe ont un devoir de neutralité devant les enfants concernant les opinions religieuses et politiques. Le port de signes ostentatoires n'est pas autorisé.

Le repos des adultes

Les pauses : les animateurs prendront leurs pauses sur les temps durant lesquels les enfants sont en temps libre, répartie entre le début de la journée et la fin de la réunion le soir.

Ils doivent prévenir à l'avance leurs collègues et/ou le directeur de leur absence momentanée, préciser le temps qu'ils comptent prendre

Congés : Chacun bénéficiera d'une journée de congés car selon la loi, l'animateur doit bénéficier d'un repos hebdomadaire d'au minimum 24h consécutives par période de 7 jours travaillés. Ils auront également un repos compensatoire de 16h à placer sur le moment du séjour en accord avec leurs collègues et la direction.

L) Les relations avec la famille

Elle se fait sur le temps de l'accueil ou par affiche.

Tous les vendredis nous mettrons en place un temps nommé : « les parents au centre ». L'objectif est d'inviter les parents à prendre le temps de venir au centre pour discuter avec les autres parents, les animateurs, la direction. Ce temps de convivialité sera organisé par les animateurs (un ou deux référents) et le directeur. Nous souhaitons ce temps afin de permettre aux parents d'être des acteurs importants de la vie de l'ALAC.

M) Les activités

Les activités proposées ci-dessus seront amendées en fonction du budget.

Les jeunes pourront proposer des activités s'ils le souhaitent afin d'être acteur de leur séjour, en revanche les visites sont obligatoires.

N) Le tourisme vert

a) Nourriture

Lors des repas, il y aura une attention particulière sur la qualité, la provenance et l'impact écologique des denrées alimentaires. Une option végétarienne sera toujours présentée pour les jeunes le souhaitant.

Lorsque le repas se fait à la cantine, il s'agit de la mairie de Carquefou qui est en gestion de la qualité et du circuit de la nourriture.

b) Le transport

Dans la mesure du possible, nous veillerons à l'impact de nos transports sur la planète. Il apparait en effet, qu'il sera tout fait pour prendre le train, les transports en commun et dans un dernier temps le car pour les déplacements qui le permettent pour les sorties.

c) La protection animale : un enjeu éducatif

Attaché à la protection des animaux, l'équipe s'engage à ne pas acheter de produit ayant été testé sur les animaux ou bien présentant des traces animales (peinture, maquillage...). L'équipe s'engage à avoir une position éthique sur le bien-être animal et à ne pas organiser de sortie dans des endroits où le bien-être animal n'est pas respecté (Zoo, Aquarium, chasse, pêche...).

d) La chasse au plastique

Sur le centre de loisirs, l'équipe s'engage à tout faire pour limiter l'usage du plastique au maximum. C'est pourquoi, nous demandons aux jeunes d'avoir leur propre gourde d'eau pour ne pas faire usage de bouteille en plastique. En cas d'achat de produit hygiénique, il sera préféré les savon et shampoing solide pour éviter le plastique sous la douche notamment.

O) Le suivi et bilan.

a. Le suivi des enfants personnalisé

Le suivi des enfants ayant des troubles sera assuré si besoin par un animateur référent et le directeur.

b. Le projet pédagogique : une évolution permanente

L'évaluation est le moyen qui permet à chacun des acteurs du centre de se positionner par rapport aux objectifs annoncés, de prendre conscience des différentes évolutions et de réadapter en fonction de la situation d'arrivée.

L'évaluation du projet se fera tout au long du séjour. Le projet sera modifiable si nous constatons un dysfonctionnement afin de répondre au mieux aux besoins des enfants.

Tout au long du séjour, il est indispensable de recueillir les ressentis des enfants, ce qu'ils vivent et construisent (des temps y seront consacrés en petit groupe avec un animateur référent).

Chaque soir, il y aura des temps de réunions avec les membres de l'équipe pédagogique dans lesquelles nous aborderons les relations enfants/enfants ; animateurs/enfants ; le groupe ; les relations animateurs/animateurs ; animateurs/direction, nous détaillerons du début la fin la journée, puis nous rebondirons sur la préparation du lendemain.

IV – Le projet managérial

a) Carte d'identité de l'équipe

Directeur : ALLORY-ROUSSEAU Jordan, 28 ans, Professeur en Histoire – Géographie, responsable Erasmus. Directeur de séjour à l'étranger depuis 3 ans (Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Irlande, Royaume-Uni, Croatie, Slovénie, Bolivie, Colombie...) Bonne aptitude de vulgarisation pour les jeunes des savoirs géographiques et historiques. J'ai comme passion le cinéma et les voyages. Ma vision de l'animation est celle de l'éducation populaire, je crois pleinement que les séjours font grandir et font apprendre.

b) Le rôle de chacun

En tant que directeur mes fonctions sont :

- Accueillir les familles (parents et enfants),
- Garantir de la sécurité morale, physique et affective des enfants,
- Participer à la gestion et à l'encadrement d'une équipe d'animateurs,
- Participer à la gestion du séjour (financier, administratif, pédagogique),
- Rendre compte de mes actions aux chargés de l'association (personnel permanent et membres du bureau),
- Me positionner comme responsable hiérarchique des animateurs,
- Participer à l'explication du contenu du Projet Éducatif et des directives de l'association dans l'écriture, la réalisation et l'évaluation de mon projet pédagogique.

- Assurer la communication (parents, prestataires, etc.)

L'assistante sanitaire :

Son rôle est d'assurer la protection physique mais aussi morale du public et de l'équipe. L'assistante sanitaire doit également pouvoir faire de la prévention en s'adaptant au public rencontré.

Il/Elle doit :

- Tenir à jour le registre des soins dispensés,
- Organiser l'infirmerie,
- Tenir à jour les trousseaux de premiers secours,
- Porter secours et mettre en œuvre les premiers gestes en cas d'incident.

L'assistant sanitaire est un acteur majeur de la prévention des risques, il est à l'écoute des enfants et s'assure de la santé de tous les participants.

L'animateur a pour rôle de :

- Connaître et d'appliquer la réglementation relative aux Accueils Collectifs de Mineurs,
- Participer à la mise en œuvre du projet pédagogique en cohérence avec le projet Éducatif
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités,
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets,
- Construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe et les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective
- Veiller à prévenir toute forme de discrimination

c) Gestion du temps de travail

Les pauses : les animateurs prendront leurs pauses sur les temps durant lesquels les enfants sont en temps libre, plutôt après le temps de la cantine.

Ils doivent prévenir à l'avance leurs collègues et/ou le directeur de leur absence momentanée, préciser le temps qu'ils comptent prendre

Une réunion se tiendra tous les lundis 2h pour préparer la semaine.

d) Les objectifs de l'équipe

Objectif d'équipe	Outil/moyen Critères	Évaluation
Travail en équipe	-Etre force de proposition lors de la réunion de travail -Utiliser le groupe whatsapp - Faire partager les informations données par les jeunes	Lors des temps d'échanges de réunion et à la fin du séjour

Demander à chaque animateur d'adopter un comportement à valeur d'exemple pour les jeunes	<ul style="list-style-type: none">- Respecter les règles de politesse de base- Faire preuve de savoir-vivre et de savoir-être- Respecter les lois- Respecter les habitudes culturelles du pays hôte- Faire preuve de remise en question	Comportement de l'équipe
Faire vivre les valeurs de la République	<ul style="list-style-type: none">- Agir en adéquation avec les valeurs de la République.- Ne pas faire preuve de prosélytisme	Évaluation par le directeur

e) Les objectifs personnels

Directeur :

Animateur :